

Rabat, le 6 mars 2026

COMMUNIQUÉ DES CHRÉTIENS CATHOLIQUES (DIOCÈSES DE RABAT, TANGER ET PREFECTURE APOSTOLIQUE)

Face aux violences et aux guerres qui ravagent l'humanité, particulièrement ces jours-ci le Moyen Orient, les chrétiens des diocèses de Rabat, de Tanger et de la Préfecture Apostolique de Laayoune, ne pouvons pas rester silencieux et nous sentons tenus de déclarer ce qui suit :

1. Nous rejetons avec toute la force de l'Évangile le recours à la violence et à la guerre comme méthode de résolution des conflits entre peuples ou nations.

2. Nous exprimons notre profond désaccord avec le concept de guerre « préventive », en raison de son immoralité et de son injustice.

3. Nous déplorons l'usage de la raison de la force au lieu de la force de la raison.

4. Nous exprimons notre profonde solidarité avec les victimes de la guerre. Les dirigeants qui décident d'engager une guerre ne tiennent jamais compte du bien de leur peuple, ni de celui des peuples contre lesquels la guerre est ciblée. Les conséquences ne sont pas de dommages collatéraux, mais bien de personnes tuées, blessées et mutilées, enfants et adultes sans distinction ; de familles qui perdent leurs maisons et leurs biens ; et de millions de citoyens contraints de fuir loin de chez eux.

5. Par-dessus tout, nous condamnons l'instrumentalisation de la religion comme motivation de la guerre et l'utilisation sacrilège et blasphématoire du nom de Dieu pour la justifier. Aucun croyant au Dieu unique et miséricordieux ne peut accepter la guerre avec tous ses effets et ses conséquences.

Pour toutes ces raisons, nous appelons tous les dirigeants chrétiens, juifs et musulmans, ainsi que tous les croyants et les personnes de bonne volonté, à :

6. Respecter le droit international et à le faire respecter de nos gouvernants

7. Activer la diplomatie et le multilatéralisme, ainsi que les institutions créées pour préserver et construire la paix.

8. Utiliser le dialogue comme méthode, chemin et instrument de paix.

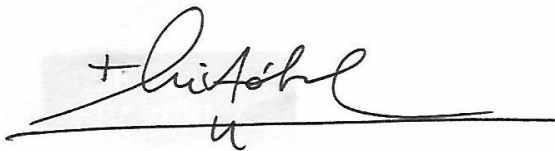
Aussi nous nous engageons à :

9. Ne pas tomber dans l'indifférence face à cette situation et ne pas la reléguer à l'oubli.

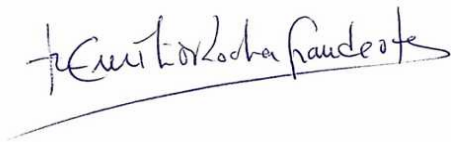
10. Prier avec persévérance pour la paix et devenir, personnellement, des artisans de paix dans nos communautés. Cela rejoint l'intention de prière proposée par le Pape Léon XIV pour ce mois de mars : « *Désarmons les cœurs de la haine, de la rancœur et d'indifférence, pour construire la paix. Dieu nous a créés pour la communion, non pour la guerre ; pour la fraternité, non pour la destruction* »

En témoignage de tout cela, nous proposons que chaque communauté, termine la célébration de l'Eucharistie ce dimanche 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, en chantant et sortant vers un lieu public et visible. Là, tous formeront un cercle de paix en se donnant les mains. Après une minute de silence, en priant, la communauté récitera le Notre Père et se retirera dans l'espoir que Jésus-Christ, Prince de la Paix, accordera ce don précieux à notre famille, l'humanité.

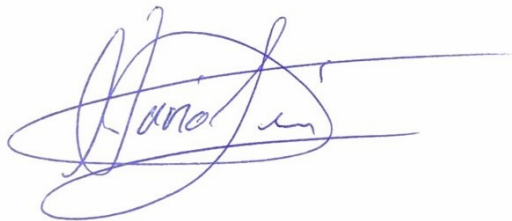
Au nom des communautés catholiques,



+Cristóbal, évêque de Rabat, sdb



+Emilio, évêque de Tanger, ofm



+Mario, préfet de Laayoune, omi

« *La stabilité et la paix ne se construisent pas par des menaces réciproques, ni par les armes, qui sèment la destruction, la douleur et la mort, mais uniquement par un dialogue raisonnable, authentique et responsable* » (Pape Léon XIV, Angelus du 1^{er} mars 2026)

« *La paix et la sécurité doivent être cultivées et poursuivies grâce aux possibilités offertes par la diplomatie, en particulier celle exercée au sein des instances multilatérales* » (Cardenal Parolin)

« *Si les États étaient reconnus comme ayant le droit à une « guerre préventive », selon leurs propres critères et sans cadre juridique supranational, le monde entier risquerait de s'embraser. Cette dégradation du droit international est profondément inquiétante : la justice a été remplacée par la force, la force du droit par la loi du plus fort* » (Cardinal Parolin)